

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 octobre 2022

PLFSS POUR 2023 - (N° 274)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° AS1393

présenté par

Mme Mélin et les membres du groupe Rassemblement National

ARTICLE 8

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Année après année, les recettes comme les dépenses de la Sécurité Sociales sont mal évaluées, ce qui oblige la Cour des Comptes à rappeler au Gouvernement les règles comptables.

Par ailleurs l'allocation des dépenses entre les différentes branches et à l'intérieur même des branches, est le fruit de choix politiques que nous contestons : prélèvements indus sur la branche famille au profit de la branche vieillesse, économies sur la branche maladie qui reposent essentiellement sur les produits de santé. Tout cela est fait aux dépens de l'avenir de notre pays, notamment de sa démographie et de son indépendance sanitaire.

En conséquence, nous refusons d'approuver le tableau d'équilibre qui est proposé à l'approbation du Parlement.